

A l'attention des membres du Comité de quartier n° 6 Brandegaudière - Gare

Dossier suivi par : Pole Direction Générale ☎: 04 76 50 47 16 mél :pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 28 mars 2019

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 22 janvier dernier, je vous prie de trouver ci-après les éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmise.

# Fiche navette n°1 - 19/02

# Éclairage public rue de Montaud

Demande : Doter le poteau électrique situé devant le 74 de la rue, d'une ampoule permettant d'améliorer la circulation piétonne et automobile de nuit

Réponse: oui, il est possible de mettre un point lumineux afin améliorer cette partie de rue (courant 2019).

#### Fiche navette n°2 - 19/03

## Rappels de points déjà débattus et non réglés

#### Demande:

- 1. Marquage au sol de la vitesse autorisée dans les rues de l'Alambic et de Montaud
- 2. Création de containers poubelles
- 3. Création de places de parking
- 4. Trottoirs dans le quartier

## Argumentaire formulé par le comité de quartier:

Sécurité de nos enfants et respect du code de la route Amélioration du ramassage des ordures ménagères Amélioration de l'espace public Sécurité et mise aux normes













### Réponse:

- 1. Concernant le marquage au sol des rues de l'Alambic et Montaud, un panneau indiquant les zones de rencontre ont été installé, il n'est donc pas nécessaire de faire un marquage au sol. C'est un panneau zonal, c'est à dire que ses prescriptions s'appliquent à l'ensemble de la zone signalée (axe sur lequel il est implanté et ensemble de voies sécantes). C'est le code de la route qui s'applique.
- 2. Toujours pas de retour apporté par EDF à la mairie concernant le terrain qui permettrait d'installer des containers poubelles.
- 3. 4 places de parking sont prévues sur la parcelle achetée à Mme Doyon dans le cadre du projet Dauphilogis.
- 4. Il n'y a pas de trottoir en zone de rencontre.

Dans l'attente de la réunion inter-quartiers qui aura lieu le mardi 14 mai à 18h30 en Mairle (salle du conseil municipal), je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Louis Soubeyroux

lu référent du comité de quartier